Niveau(x) d'enseignement: 9 Numéro EDUQ : 8570914
Centre d'intérêt: 230

Saucier, Robert.

Rapport sur les projets d'insertion sociale et professionnelle des jeunes réalisés en 1983-84 par les services d'éducation des adultes des Commissions scolaires du Québec / Robert Saucier ; [pour le] Ministère de l'éducation, Direction générale de l'éducation des adultes, Service recherche, développement. -- [Québec] : La Direction, 1984.
32 f. : ill. ; 28 cm.

Descripteur(s): *Retour aux études *Jeune *Etudiant adulte *Caractéristiques de l'étudiant *Intégration scolaire *Intégration sociale *Service de l'éducation des adultes *Rôle de la commission scolaire *Politique gouvernementale *Financement *Education des adultes

Le rapport traite des projets d'insertion sociale et professionnelle des jeunes réalisés en 1983-1984 par les services d'éducation des adultes des commissions scolaires, dans le cadre du Plan d'action gouvernementale pour les jeunes. Les projets concernent essentiellement un des volets du plan d'action, celui de retour aux études des jeunes ne possédant pas une qualification suffisante. On trouve dans le document la description des divers aménagements pédagogiques, administratifs ou autres que les services d'éducation des adultes des commissions scolaires ont mis en place.

A la fin de février 1984, l'auteur faisait parvenir un questionnaire aux 38 commissions scolaires concernées; 31 commissions scolaires qui avaient mis sur pied des projets ont complété le questionnaire. Au total, 4503 jeunes adultes se sont présentés à 31 projets d'Insertion sociales et professionnelle; 79% en ont effectivement bénéficié, soit 3563; 12% n'ont pu être intégrés aux projets faute de ressources et un certain nombre furent dirigés vers d'autres services ou ont renoncé à leur démarche. Le pourcentage des activités selon le nombre d'heures-service total consacré à chaque activité est le suivant: formation générale, 81%; accueil et référence, 5%; sensibilisation, 2,4%; formation professionnelle, 2,3%; conscientisation, 2,3%; autres activités, 2%.

Les projets sont un succès; les décrocheurs raccrochés ne décrochent presque plus (11% seulement). Mais si les projets-remède fonctionnent bien, la maladie éducative, elle, demeure. Et donc, à moins que d'autres mesures ne s'appliquent, les projets d'Insertion continueront d'être alimentés, bon an, mal an, par l'école régulière qui se chargera de fournir des troupes fraîches de décrocheurs.

Type de document: r

EDRQ 8570914

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale
de l'éducation des adultes

rapport sur les projets d'insertion sociale et professionnelle des jeunes réalisés en 1983-84 par les services d'éducation des adultes des commissions scolaires du québec. robert saucier service recherche développement avril 1984.

EDUQ 8570914

Ce rapport est dédié à tous ces jeunes qui,
ayant surmonté leur dégoût initial pour l'école
(ou est-ce l'école qui a réussi à surmonter...)
et finalement à surmonter l'école elle-même,
pourront enfin appliquer leur sens esthétique
à entoir toutes les belles courbes technologiques
qu'ils croiseront sûrement sur leur chemin,
riches du legs de leurs aînés modernistes.

PSSST...

Le présent rapport concerne les projets d'Insertion sociale et professionnelle des jeunes réalisés en 1983-84 par les services d'éducation des adultes des commissions scolaires du Québec, dans le cadre du vaste plan d'action gouvernementale pour les jeunes que dévoilait le premier ministre en mars 1983.

Les projets dont il est ici question concernent essentiellement un des volets du plan d'action, soit celui du retour aux études des jeunes ne possédant pas une qualification suffisante. Le plan d'action du ministère de l'Education signalait à cet égard que:

> "Pour beaucoup de jeunes en chômage, c'est, sous une forme ou sous une autre, le retour à l'école qui demeure la solution culturellement, socialement et économiquement la plus rentable.
>
> Cela exige que nous puissions aménager des structures d'accueil moins marquées par le "protocole scolaire" et fournie un soutien collectif et individuel à ces jeunes" (1).

On trouvera donc dans les pages suivantes la description des divers aménagements pédagogiques, administratifs ou autres que les services d'éducation des adultes des commissions scolaires ont mis en place pour respecter cette intention.

---

(1) Plan d'action du ministère de l'Education en vue de favoriser l'Insertion sociale et professionnelle des jeunes, Gouvernement du Québec, ministère de l'Education, le 16 décembre 1982, p. 7-8.

Il peut être bon de souligner que les données ici présentées sont d'une simplicité désarmante vues sous l'angle des spécialistes en méthodes des sciences sociales ou des techniques d'enquête sociale. Sans vouloir me dérober face à toute responsabilité d'analyse, je pense que c'est dans la qualité de la lecture qui en sera faite que ces données prendront toute leur signification.

Car malgré leur simplicité statistique, certaines données sont du ..."chinois" pour moi et beaucoup d'autres. Je pense ici aux données relatives au financement des projets. Par ailleurs, comme le but de l'opération est d'ouvrir à tous points de vue le système éducatif à une certaine clientèle, seule la réflexion collective permettra, en l'absence d'objectifs spécifiques, d'évaluer la qualité de l'ouverture qui a été faite.

table des matières.

- Bilan de la cueillette des données 1
- La clientèle 2
  - combien se sont présentés/ont bénéficié/n'ont pu être intégrés faute de ressources 2
  - provenance des jeunes 4
  - sexe 4
  - âge 5
  - scolarité 5
  - situation économique 6
    . aide sociale 6
    . assurance-chômage 7
    . emploi à temps partiel 8
    . support 8
  - ententes avec des organismes du milieu 9
  - critères de sélection 9
  - projections pour 1984-85 11
- Les activités 12
  - sensibilisation, etc. 13
  - accueil et référence 14
  - conscientisation 15
  - formation. 16
  - prévention 17
  - placement 18
  - autres types d'activités 18
- Le budget 21
  - provenance des fonds 21
  - attribution des fonds 23
  - frais d'inscription et de formation 25
- Suggestions et propositions 26
- Conclusion 31

NOUS VOULONS TOUT SAVOIR

bilan de la cueillette des données.

A la fin du mois de février, nous avons fait parvenir un questionnaire aux 38 Commissions scolaires concernées. La lettre accompagnant le questionnaire spécifiait que ceux-ci devaient être retournés au plus tard à la fin du mois de mars. Dans les faits, une dizaine de jours de grâce furent accordés aux retardataires, ce qui a permis d'atteindre un très haut niveau de participation (certains préfèreront peut-être penser qu'une telle enquête administrative ne saurait tolérer aucun "décrocheur" ?).

Quelques silences n'ont pas été expliqués, d'autres l'ont été, certains questionnaires sont arrivés après le début de l'analyse et n'ont pu y être intégrés, bref, le rapport porte sur les projets de 31 Commissions scolaires, soit 82% des (38) Commissions scolaires qui avaient des projets. Pour les quelques questionnaires qui sont arrivés très en retard et qui n'ont pas été inclus dans l'analyse, je peux signaler qu'une lecture rapide m'a permis de croire que leur inclusion n'aurait pas modifié les résultats sensiblement.

Je ne ferai nulle part d'extrapolations sur ces absents. Lorsqu'on donne un résultat global, par exemple X milliers d'individus se sont présentés aux projets, ceux qui le veulent pourront toujours se dire que pour tous les projets, le résultat doit être environ 18% plus élevé. Quant aux grandes tendances, par exemple, faire ou ne pas faire telle activité, à quel coût, avec combien d'abandons, etc. je répète que les tendances ici dégagées semblent hors de tout doute, représentatives

la clientèle.

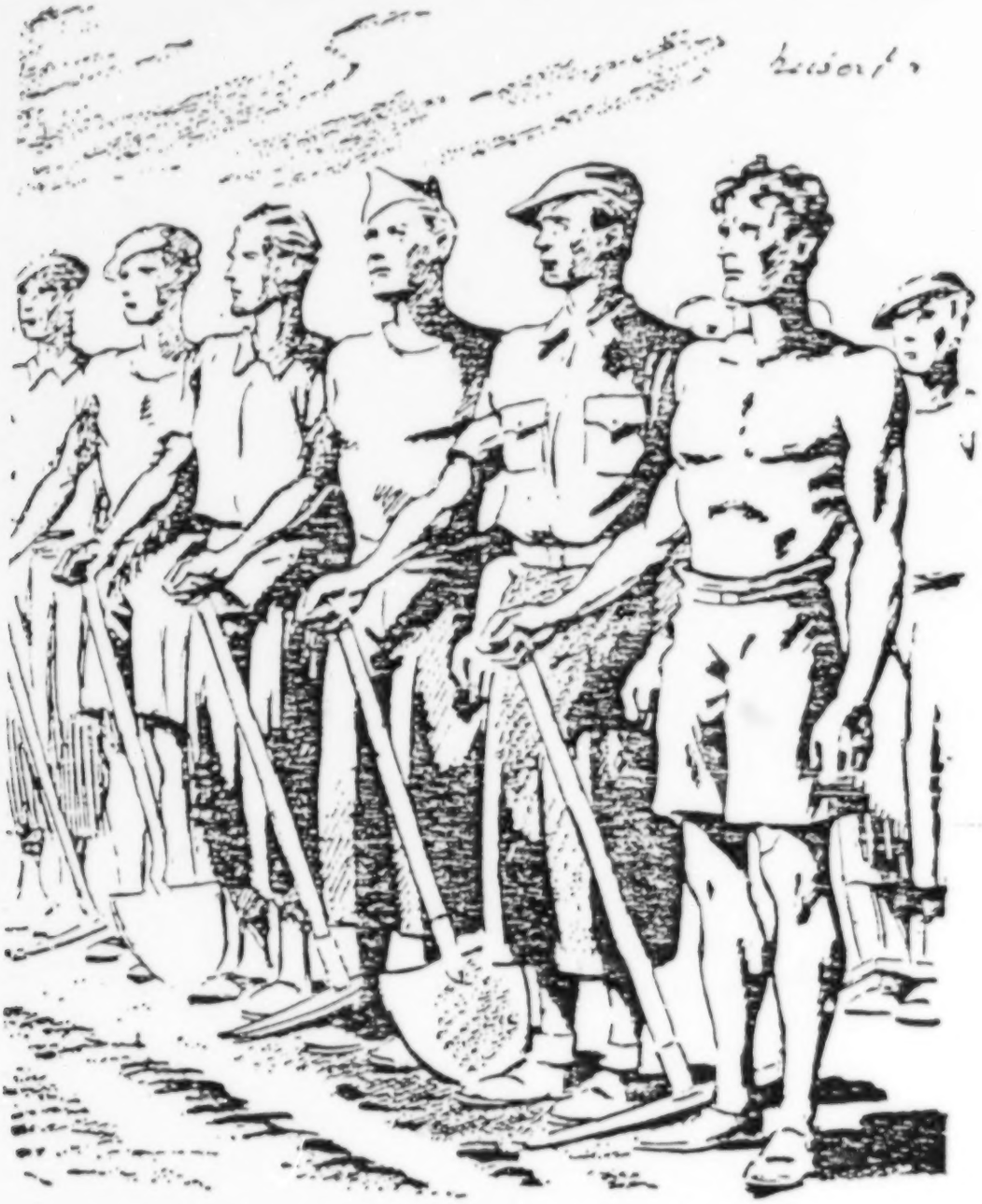

— Saint Louis, Foch, Turenne, Mermoz, Détroyat ?

— Présent !

« Jeunesse », 23 février 1941

combien se sont présentés.

combien ont bénéficié.

combien n'ont pu être intégrés faute de ressources.

4503 jeunes adultes se sont présentés à 31 projets d'Insertion sociale et professionnelle des Commissions scolaires, soit une moyenne de 145 individus par projet. Cependant, les écarts à cette moyenne sont très grands, le projet le plus modeste ayant reçu 17 personnes alors que le plus ambitieux en aurait reçu au-delà de 600.

Parmi ceux qui se sont ainsi présentés, 12% n'ont pu être intégrés aux projets faute de ressources matérielles, humaines ou financières. Un certain nombre d'autres individus ont probablement été dirigés vers d'autres services ou ont simplement renoncé à leur démarche puisqu'ultimement, de tous ceux qui s'étaient présentés aux projets, c'est 79% qui en ont effectivement bénéficié (3563 sur 4503), autrement dit 79% qui ont participé au projet.

L'analyse de ces deux résultats qui correspondent en quelque sorte au pouvoir d'attraction qu'exerce un projet sur la population visée et à la capacité du projet d'effectivement intégrer les jeunes qui s'y présentent, l'analyse de ces deux résultats donc au regard du budget de chaque projet, révèle un phénomène étrange. Jusqu'à preuve du contraire, on pourrait croire que le niveau de difficulté que représente le fait d'attirer des jeunes à un projet et de les y intégrer est le même que le projet soit gros ou petit, le budget étant ici l'indicateur de la taille du projet. On pourrait même croire qu'il est préférable de dépasser un certain seuil critique pour qu'un projet devienne fructueux.

Eh bien, c'est apparemment exactement le contraire qui se produit! Plus un projet jouit d'un budget élevé, plus il lui faut dépenser pour attirer des jeunes et les garder.

Voici brièvement comment j'ai constaté ce phénomène. Pour chaque projet, j'ai divisé le budget total par le nombre de jeunes qui se sont présentés au projet d'une part, et par le nombre de jeunes qui en ont effectivement bénéficié d'autre part. C'est ainsi qu'en moyenne il en coûte 1 201$. pour attirer un jeune et 1 614$. pour le garder, mais les écarts sont énormes, certains s'en tirent avec moins de 400$. par individu alors que d'autres ont besoin de plus de 3 000$. Or, il appert étrangement que, lorsqu'on répartit les projets de part et d'autre de la médiane selon l'ordre de grandeur de leur budget, à quelques exceptions près, ce sont les projets à gros budget qui ont le plus de difficulté, c'est-à-dire qui doivent le plus dépenser pour attirer des jeunes et les retenir. Voici quelques chiffres qui résument bien cet état de faits:

- Budget moyen des 15 projets ayant le moins dépensé proportionnellement pour attirer des jeunes : 116 423$.
- Budget moyen des 15 projets ayant le plus dépensé proportionnellement pour attirer des jeunes : 194 023$.
- Budget moyen des 15 projets ayant le moins dépensé proportionnellement pour garder des jeunes: 108 469$.
- Budget moyen des 15 projets ayant le plus dépensé proportionnellement pour garder des jeunes: 201 977$.

En attente d'une explication, il faut croire que les P.M.E. d'Insertion sont particulièrement efficaces et qu'il y a quelqu'un quelque part qui s'est dit qu'il fallait... "faire payer les riches" ! ?

provenance des jeunes.

Le tableau suivant résume la provenance des jeunes qui se sont présentés à ces projets:

	N	%
• Démarche autonome	1482	36
• Dépistés/sélectionnés/recrutés par le projet	1474	36
• Référés par une personne d'une école de la Commission scolaire	500	12
• Divers autres cheminements	430	11
• Envoyés par le Centre de Main-d'oeuvre du Québec	192	05
Total *	4078	100%

Les deux pôles principaux de l'Insertion, soit le projet et les jeunes eux-mêmes, sont donc également les démarreurs principaux qui font qu'une démarche d'Insertion commence.

sexe.

Une forte majorité (62%) des jeunes qui ont participé aux projets sont de sexe masculin. Est-ce là le simple reflet du fait que pour le niveau des études secondaires qui nous concerne ici, le phénomène du décrochage est majoritairement masculin et que, par conséquent, le bassin d'approvisionnement pour un éventuel retour à l'école est lui aussi majoritairement masculin?

---

* Le total varie d'une question à l'autre puisque ce ne sont jamais toutes les Commissions scolaires qui répondaient à toutes les questions.

âge.

Voici comment se répartissait la clientèle des projets d'Insertion selon certaines catégories d'âge révolu à l'arrivée au Service d'éducation des adultes:

	-16	16-17	18-19	20-25	+25	Total
N	40	835	1570	874	109	3428
%	1	24	46	25	3	100%

Un peu de jonglage à partir de la valeur centrale de chacune de ces catégories d'âge permet de découvrir que l'âge moyen d'un individu participant à un projet d'Insertion en 1983-84 est à peu près de 19,3.

scolarité .

En moyenne, il s'était écoulé un délai d'environ 1,95 année entre l'abandon du système "régulier" et l'arrivée dans le projet d'Insertion.

A l'entrée dans le projet, la clientèle se répartissait comme suit selon le degré scolaire complété au préalable:

	PRIMAIRE		SECONDAIRE (I-II-III)		SECONDAIRE (IV-V-VI)		TOTAL	
	N	%	N	%	N	%	N	%
PROFESSIONNEL COURT	3	0,1	294	14,2	72	3,5	369	17,8
PROFESSIONNEL LONG	0	0,0	36	1,7	243	11,7	279	13,5
REGULIER	99	4,8	649	31,3	678	32,7	1426	68,8
TOTAL	102	5,0	979	47,0	993	48,0	2074	100,0

Une fois reclassée par le Service d'éducation des adultes, cette même clientèle se répartissait dorénavant comme suit:

	DE BASE ET PRESECONDAIRE		SECONDAIRE (I-II-III)		(IV-V-VI)		TOTAL	
	N	%	N	%	N	%	N	%
PROFESSIONNEL COURT	2	0,1	97	4,7	1	0,0	100	5,0
PROFESSIONNEL LONG	0	0,0	27	1,3	117	5,7	144	7,0
REGULIER	194	9,4	850	41,1	782	37,8	1826	88,0
TOTAL	196	9,5	974	47,0	900	43,5	2070	100,0

On peut donc constater que 69% de la clientèle des projets d'Insertion provient du secteur "régulier" plutôt que des secteurs "professionnel long ou court", et que 95% ont complété une scolarité se situant, à parts égales, dans la première ou dans la deuxième moitié du secondaire.

Le reclassement effectué par les Services d'éducation des adultes entraîne une polarisation encore plus forte vers le "régulier" (par opposition au "professionnel" toujours) et une rétrogradation vers le secteur "de base et présecondaire" pour 5% de la clientèle, sans doute comme diraient nos cousins français, avec comme objectif une "remise à niveau" dans les matières élémentaires.

situation économique.

aide sociale.

28,4% des jeunes étaient bénéficiaires d'aide sociale et un projet sur trois déclare avoir eu des difficultés à assurer le maintien des prestations d'aide sociale malgré l'annonce du gouvernement québécois à l'effet de doubler les prestations pour "(...) certains élèves qui effectuent un retour aux études secondaires".

Les problèmes se cristallisaient autour de deux critères à noyau dur du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, à savoir les statuts d'autonomie et d'élève à "temps plein". Plusieurs victimes de l'appauvrissant statut d'enfant-à-charge sont cependant redevenues éligibles puisqu'on reconnaît maintenant six mois d'autonomie plutôt qu'une année complète. Quant aux élèves honnêtes qui déclarent leur éducatif emploi du temps, certains sont forcés de constater que l'école est une option beaucoup plus gagnante à "temps partiel qu'à "temps plein". En fin de compte, même s'il n'y a qu'un cas sur dix environ qui est problématique, il demeure éminemment souhaitable qu'on élimine toutes les embûches administratives sur les itinéraires d'Insertion.

assurance-chômage.

10% des jeunes recevaient des prestations d'assurance-chômage et dans deux cas sur cinq (21%), il y avait des problèmes concernant le maintien de ces prestations. Le problème fondamental, le seul problème en fait, c'est qu'il y a théoriquement une incompatibilité irréductible entre le fait d'étudier et l'obligation d'être "un travailleur ou une travailleuse en disponibilité d'emploi". En réalité, il semble que la majorité des cas litigieux ont pu être solutionnés. Des rencontres Service d'éducation des adultes et Centre d'emploi et d'immigration Canada ont en effet permis divers aménagements sauvegardant l'essentiel pour chacun. On rapporte, par exemple, que:

> " A la suite d'une rencontre avec le conseiller en main-d'oeuvre et après entente avec le conseiller en assurance-chômage chaque élève devait signer une formule à l'effet qu'il s'engageait à demeurer disponible à un emploi en tout temps dès qu'on lui offrait un travail."

ou encore que:

> "On a donné le numéro de téléphone de l'école au C.E.I.C. pour toute possibilité d'emploi".

ou plus sérieusement que:

> " Les représentants du C.E.I.C. ont accepté d'étudier chaque cas à la pièce et de tenir compte de la motivation des jeunes à faire quelque chose pour s'en sortir".

emploi à temps partiel.

Il y a par ailleurs une certaine proportion des jeunes, 14,5%, qui détenaient un emploi à temps partiel en même temps qu'ils participaient à un projet d'Insertion.

Au total, c'est donc environ la moitié des jeunes en Insertion qui peuvent compter sur un certain revenu, soit l'aide sociale, soit l'assurance-chômage, soit un emploi à temps partiel, un certain revenu donc autre que le soutien direct de la famille ou quelques vagues expédients.

support.

Il faut mentionner également que dans 2/3 des projets, la Commission scolaire ou des organismes du milieu avaient trouvé des façons non négligeables de supporter les jeunes. C'est au niveau du transport que ce type d'aide s'est le plus fréquemment manifesté, soit, la plupart du temps, en permettant l'utilisation du transport scolaire "régulier", ou encore quelquefois en donnant une allocation au covoiturage. Plus rarement, il y a eu des formes d'aide au logement ou à la pension. Cantines, cafétarias et cafés populaires ont par ailleurs contribué aux repas dans certains cas. Enfin, des services de garderie ont été offerts dans quelques endroits.

ententes avec des organismes du milieu.

Plus ou moins en relation avec cette question du support nous avons par ailleurs demandé aux responsables s'ils avaient négocié des ententes importantes avec des organismes du milieu pour mener à bien leur projet d'Insertion. 35,5% répondent que oui, de telles ententes furent négociées. Les organismes et les objets d'entente mentionnés sont les suivants. Le Centre Travail Québec pour la mise sur pied du projet en général et pour la régularisation de certains cas d'aide sociale, le Centre d'Emploi et d'Immigration du Canada au sujet des prestations d'assurance-chômage des élèves concernés, le Centre Local des Services Communautaires, le Centre des Services Sociaux et la Commission de Formation Professionnelle pour des tables rondes, le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du Revenu pour des questions de dépannage, d'allocations de formation et de personnel d'encadrement, et finalement les industries locales pour des activités de placement.

critères de sélection.

Pour en revenir plus directement à la clientèle, les jeunes devaient correspondre à certains critères de sélection que s'étaient donnés les projets.

L'âge est le plus fréquent de ces critères. L'âge minimal est fixé à 16 ans partout, sauf exceptions (17-18). L'âge maximal accepté est par contre plus variable d'un projet à l'autre. Il va de 19 à 30 ans, les limites les plus fréquentes étant 21, 24 et 25 ans, et 30 ans constituent une limite exceptionnelle passé le cap des 25 ans.

Comme nous l'avons vu, ces critères d'âge semblent avoir été facilement respectés. En fait, si on combine ce premier critère de sélection en importance avec le deuxième plus important, à savoir le fait d'avoir quitté l'école depuis 6 mois pour certains projets, mais depuis un an pour la majorité d'entre eux, il apparaît dans la clientèle effectivement rejointe qu'il y a eu une espèce d'attraction mutuelle entre les projets d'Insertion ainsi définie et les jeunes correspondant aux critères précités. Les projets ont en effet attiré une concentration de jeunes dans le groupe d'âge 18-19 ans, près de la moitié d'entre eux en fait (46%); ces jeunes avaient par ailleurs effectivement quitté l'école depuis à peu près 2 ans en moyenne.

Le troisième critère de sélection le plus cité, juste après l'âge et le délai écoulé depuis le décrochage est la motivation. Cette motivation "réelle, certaine, suffisante..." à s'intégrer au projet de formation, à changer quelque chose dans sa situation, n'est pas autrement définie et semble être facilement vérifiable lors d'entrevues individuelles préalables à l'admission.

Parmi d'autres critères moins fréquemment mentionnés, on remarque d'abord la capacité physique, intellectuelle ou autre de fonctionner adéquatement à l'intérieur du programme d'étude. On parle aussi de la nécessaire disponibilité aux heures correspondant à l'offre de formation.Accessoirement,on va aussi parler de l'obligation pour les jeunes candidats de demeurer sur le territoire de la commission scolaire et de leur non-égibilité au plan de formation de la main-d'oeuvre canadienne.

Enfin, nous avons vérifié si les projets avaient été soumis à des pressions importantes du secteur "régulier" sur des points relatifs à la clientèle. Il appert qu'aucun projet n'a subi de pressions du secteur "régulier" pour l'inciter à ne pas recruter dans ce secteur une clientèle de jeunes qui correspondaient aux critères de sélection. Il faut dire que cette question s'avérait

assez oiseuse dans les faits puisqu'une forte majorité (66%) de projets donnaient comme critère explicite de sélection le fait d'avoir quitté l'école depuis 6 mois à 1 an au moins. Par contre, 22% des projets affirment dans un oui franc ou un timide n...oui qu'ils ont été soumis à des pressions importantes du secteur "régulier" pour les inciter à recevoir dans leur projet des jeunes du secteur "régulier" qui ne correspondaient pas à leurs critères de sélection. Outre le fait que cela devait certainement brusquer le critère "décrocheurs only", les projets parlent d'ennuyeuses tentatives de transfert vers l'Insertion d'"élèves présentant des troubles graves de fonctionnement, de "clientèles jugées indésirables" et de "cas de discipline".

projections pour 1984-85.

Les réponses à deux questions nous permettent d'avoir déjà une certaine perception de ce qui pourrait être la saison 84-85 en Insertion.

Nous avons d'abord demandé aux responsables d'estimer combien de jeunes seront, au 30 juin, à la fin des activités 83-84, en attente pour compléter leur formation en 84-85. On prévoit que ce sera le cas pour 50.3% d'entre eux (1 793 des 3 563 bénéficiaires actuels).

Invités à estimer combien de jeunes seront, au 30 juin 1984 toujours, sur une liste d'attente pour commencer une formation en 1984-85, les responsables nous disent qu'ils seront environ 2 300.

L'addition de ces deux chiffres (un peu bête, bien sûr, puisqu'elle néglige plusieurs variables) permet de croire que la clientèle en Insertion en 1984-85 pourrait s'élever à environ 4 100 jeunes, une clientèle composée de 56% de recrues et de 44% de vétérans.

act

les

ivi

tés.

La façon la plus éloquente d'aborder le chapitre des activités offertes en 1983-84 dans le cadre des projets d'Insertion par les Services d'éducation des adultes des Commissions scolaires est sans doute dans la présentation du tableau synthèse suivant où se trouvent réunies les diverses activités en question, que l'on peut comparer selon certaines dimensions qui les caractérisent.

TABLEAU SYNTHESE DES DIVERS TYPES D'ACTIVITES SELON CERTAINES DIMENSIONS

Dimensions / Activités	% des projets pratiquant l'activité	Total moyen des heures-services par projet	Nombre moyen de jeunes par projet	Durée (heures-service à chaque jeune)	Coût moyen de l'heure-service	Abandons %
Sensibilisation	91.0%	301.5	N.S.P.	N.S.P.	20,50$.	N.S.P.
Accueil et réf.	100.0%	576.3	134.2	6h.44 min	21,13$	9.0%
Conscientisation	72.0%	370.3	62.4	34h.27 "	19,45$	5.0%
Placement	15.6%	284.6	35.6	167h.48 "	21,70$	0,9%
Prévention	40.6%	461.9	72.2	10h.7 "	23,75$	6.4%
Autres	56.3%	390.	51.2	23h.38 "	23,83$	N.S.P.
Formation gén.	100.0%	10714	82.7	N.S.P.	21.65$	17.7%

*N.S.P.: Ne s'applique pas à proprement parler, ou encore les données ne sont pas disponibles.

Avant de passer à des commentaires sur chacune des activités, une remarque préalable pour inciter à de la prudence dans la lecture de ces chiffres. Lorsque dans le cas de l'activité de "placement", par exemple, seulement 5 projets sur 32 (15.6%) la pratiquent, le nombre d'heures-service offert en moyenne à chaque jeune est complètement... exalté en raison d'un des projets qui est exceptionnel à cet égard. A chaque fois que des cas seront ainsi susceptibles d'entraîner une fausse perception de la réalité, je le signalerai.

Une autre remarque générale: les diverses activités qui étaient nommément identifiées dans le questionnaire (sensibilisation, accueil et référence,etc.) avaient fait l'objet d'un consensus avec des représentants de divers projets comme étant des activités susceptibles de se trouver dans un projet d'Insertion. Le contenu de ces diverses activités n'était cependant pas défini dans le questionnaire. Chaque projet a défini ce qu'il entendait par telle ou telle activité et nous verrons ce qui s'en dégage en cours de route autant dans les convergences massives vers une définition unique d'un type d'activité que dans certains flottements sémantiques d'une catégorie à une autre.

sensibilisation, etc.

Etc. puisque le questionnaire avait une section qui portait sur "les activités du type sensibilisation et animation du milieu, publicité, dépistage, recrutement, sélection, etc.", une section qui .... embrasse beaucoup donc! Et effectivement l'éventail d'activités que les projets inscrivent dans cette section est fort étendu. On peut tout de même regrouper ces activités autour de quelques dimensions principales.

D'abord tout ce qui tourne autour de <u>la sensibilisation des organismes du milieu</u>. Cette opération se fait le plus souvent par des rencontres avec les personnes ressources des divers organismes du milieu (direction de la polyvalente, comité d'école, comité de parents,Commission de formation professionnelle, Centre d'emploi et d'immigration Canada, Centre de travail Québec, module jeunesse. employeurs, Affaires sociales, organismes volontaires d'éducation populaire, tutti quanti) afin de leur expliquer le projet et de dégager certaines collaborations potentielles.

Puis tout ce qui touche <u>au dépistage, au recrutement et à la sélection</u>. Le pattern typique est le suivant. On dépiste la clientèle par une espèce de sondage à partir des listes de décrocheurs

du "régulier". Puis, on recrute par lettres ou par contacts interpersonnels et finalement on sélectionne lors de rencontres individuelles.

Parallèlement à ces activités de sensibilisation, dépistage, etc. la publicité se fait surtout dans les médias locaux (journal, radio), de même que par la distribution d'affiches et de dépliants.

Cet ensemble d'activités de mise en marche et en situation d'un projet est pratiquée par presque tous les projets (91%). On peut croire que ceux qui n'en déclarent pas n'en avaient pratiquement pas besoin à cause de circonstances particulières (un projet modeste dont la clientèle était trouvée d'avance, par exemple), ou alors les auront déclarées ailleurs, au niveau de l'accueil et référence, par exemple. Somme toute, les activités de cette catégorie sont, avec l'accueil et la référence, la conscientisation et la formation, parmi les activités les plus universelles.

accueil et référence.

Tout le monde (100%) en fait. Ça regroupe un ensemble d'activités se produisant à l'occasion de rencontres, parfois de groupe, parfois individuelles. On peut distinguer trois groupes d'activités. D'abord, des séances d'information sur le projet, sur les règles du jeu (contrat de formation), sur les profils de cours, sur les normes de certification, etc. Puis, des séances où on essaie d'identifier et résoudre les problèmes individuels, d'identifier les besoins et objectifs de chacun, d'évaluer la motivation, etc. Enfin, des séances consacrées à l'information scolaire et professionnelle, à l'orientation, à l'étude du dossier, à l'évaluation des acquis, à l'établissement des équivalences, aux tests de classement, à l'élaboration d'un profil d'études, d'un contrat de formation, d'un échéancier, etc.

Voilà pour le contenu. Au niveau des chiffres, on remarque que l'"accueil et référence" est,parmi les activités autres que la formation, la plus importante autant par le fait que tous les projets en font, mais aussi parce que c'est celle qui reçoit le plus de jeunes (forcément !) et qui totalise le plus grand nombre d'heures-service en moyenne, soit 576,3. C'est par contre, conséquence logique du très grand nombre de jeunes qui y sont accueillis, l'activité qui consacre le plus petit nombre d'heures-service à chaque jeune (6h.44 min.).

conscientisation.

Autre activité importante dans l'ensemble des projets, la "conscientisation" est pratiquée par 72% d'entre eux. On y accueille en moyenne 62,4 jeunes et le projet moyen consacre un total de 370,3 heures-service à cette activité.

Cette phase de projets d'Insertion semble correspondre à une mise en scène stimulante pour les jeunes à partir du "Connais-toi toi-même" socratique. Les expressions sont diverses pour décrire cette activité qui veut aider les jeunes à apprendre à se connaître, prendre conscience de leur "vécu", se confronter à leur réalité, faire le tour d'eux-mêmes, se mettre en rapport avec ce qu'ils sont... Souvent dans les projets, cette connaissance de soi est également définie par la prise de conscience des rapports à la nature, à l'environnement, aux autres, au travail, à la société...

Quelques rares projets se distinguent cependant en inscrivant dans l'étape conscientisation des activités que la majorité avaient plutôt considéré comme faisant partie de l'accueil et référence, à savoir par exemple l'administration d'un questionnaire sur les besoins et les motivations, l'information sur le régime pédagogique, l'aménagement des horaires, etc.

Quelques autres projets vont parler par ailleurs à cette étape de la nécessité que les jeunes soient suivis dans leur apprentissage par un professeur ou un tuteur qui guide la démarche et encourage la motivation.

formation.

La série de questions portant sur les activités de formation se distinguait des autres en ce qu'elle permettait aux projets couvrant différentes catégories de formation de décrire leurs activités dans ces diverses catégories.

La formation générale conduisant à la reconnaissance est de loin le type de formation le plus important dans les projets et c'est également de loin l'activité la plus importante . Pour illustrer l'importance de cette activité, signalons simplement que la somme des heures-service consacrées à des activités autres que de la formation ne représente que 22.3% de la somme des heures-service consacrées à de la formation générale conduisant à la reconnaissance. Par ailleurs, comme on peut le voir dans le tableau suivant, alors que tous les projets font de la formation générale,les autres types de formation les plus fréquemment offerts ne le sont que dans un peu plus de 15% des projets.

Dimensions / Formation	% des projets pratiquant l'activité	Total Moyen d'heures-service par projet	Nombre moyen de jeunes par projet	% d'abandons
Formation générale	100,0	10714	82.7	17.7%
F.P.E.	18,8	1080	34,5	15,5%
Formation profes.	15.6	1568	13.6	19,4%
Alphabétisation	15.6	522.2	25.2	2,7%
Stage en entreprise	15.6	282	12.8	4,7%

prévention.

Les activités de type prévention se présentent sous quelques formes relativement différentes. D'abord, celle qui correspond le plus à la définition orthodoxe de prévention,"Ensemble des mesures prises en vue d'éviter les accidents...". On organise diverses sessions d'information, de discussion sur les maladies transmises sexuellement, le crime, les drogues (tabac, pilules...), l'alcool, le suicide, la pollution, et al. Ce type de prévention peut se manifester d'une façon plus indirecte par l'organisation d'activités parascolaires (radio étudiante , montages vidéo, ligue d'improvisation, dîner-causerie, etc.) qui peuvent créer un climat d'ensemble positif.

Dans d'autres cas, ou de façon parallèle à ceux qui viennent d'être évoqués, c'est lorsque les premiers signes d'un éventuel accident apparaissent que la prévention se met en branle. L'accident auquel on réfère dans ces cas est plus directement lié aux activités d'Insertion, c'est... l'abandon! Donc, dès qu'il y a des difficultés dans les relations avec les professeurs, des retards, du flottement, des absences répétées, un "suivi" téléphonique et des rencontres individuelles sont organisées pour voir ce qui ne va pas et remédier à la situation. Dans un projet, ce type de "suivi" préventif semble être appliqué systématiquement et d'une façon plus intégralement préventive puisqu'il s'applique à tous, sans attendre que le bouton "danger" s'allume en rouge.

Notons enfin un cas où "prévention" se rattache à des activités pour prévenir des accidents qui pourraient se produire à la sortie du projet d'Insertion. En l'occurrence,il s'agit de donner de l'information sur les contraintes liées au marché du travail, sur les difficultés pour chercher un emploi, sur les exigences d'entrée au Cégep, etc.

Ceci étant dit, il ne faut pas oublier que c'est une minorité de projets (40,6%) qui font de la prévention.

placement.

Ce qui est encore plus vrai des activités reliées au placement qu'on ne retrouve que dans 15.6% des projets. Ces activités, très concrètement orientées, portent sur des vicissitudes de l'existence comme faire son curriculum vitae, remplir une demande d'emploi, se présenter à une entrevue. Ces activités sont parfois regroupées sous l'appellation "recherche dynamique d'emploi".

On range également au rayon "placement" les efforts de collaboration avec les conseillers des Centres de main-d'oeuvre, les prises de contact avec les employeurs locaux, les recherches sur les emplois possibles dans les entreprises régionales, l'élaboration de stages subventionnées en entreprise, etc.

autres types d'activités.

Le questionnaire contenait finalement une dernière catégorie, ouverte celle -là, permettant aux projets qui en sentaient le besoin, de nous informer sur des activités qu'aucune des catégories précédentes n'aurait convenablement intégrées. Plus de la moitié des projets (56.3%) ont effectivement considéré qu'ils avaient d'"autres" activités.

Les activités "autres" les plus fréquemement mentionnées se rapportent à ce qu'on pourrait qualifier de création d'environnement positif et en ce sens il s'agit plus ou moins d'activités de prévention (certains avaient d'ailleurs inscrit des activités de ce type à la catégorie "prévention"). On y retrouve l'improvisation, le théâtre, les activités sportives, les journées de plein-air, les activités socio-culturelles, etc. Dens certains cas plus

rares, ces activités seront plus spécifiquement axées sur l'identification et la cohésion du groupe, sur le développement et l'évaluation de sa démarche, jusqu'à en devenir un cours presque .

Dans la même veine, certaines activités pourraient être qualifiées d'information préventive. Plusieurs avaient effectivement inscrit ce type d'activité dans la catégorie "prévention". Il s'agit ici de rencontres d'information sur les prêts et bourses,les drogues, la bible, les droits et libertés de la personne, le code civil, etc. D'autres rencontres ont également un caractère préventif et veulent suivre le cheminement et la motivation des jeunes, répondre à leurs besoins pendant la période de formation, se pencher sur des sujets concernant leur situation. A cela peuvent s'ajouter des activités d'orientation qui sont offertes aux jeunes dans quelques projets.

Certains (des exceptions) ont préféré inscrire dans "autres" des activités que... d'autres ont placés dans "placement"! Il s'agit nommément de l'aide à la rédaction d'un curriculum vitae et sur une plan plus global, de l'élaboration d'un projet visant la création massive d'emplois en forêt pour les jeunes.

Toujours dans "autres", on retrouve des activités de formation proprement dite, soit des cours de récupération en français ou plus globalement en vue de la reprise d'examens, des ateliers de communication, d'entraînement à l'autonomie, d'initiation à l'animation, etc.

A l'autre extrémité certains projets rapportent des activités qu'on pourrait qualifier de développement pédagogique, à savoir le perfectionnement de formateurs, professionnels non enseignants et cadres, l'élaboration d'outils d'évaluation continue, la transformation de diverses activités en expérience pédagogique, l'amélioration de la structure d'encadrement des formateurs, etc.

Dans un cas isolé, on trouve un ensemble d'activités (étude des dossiers, test de classement, établissement des équivalences, élaboration d'un projet de formation, etc.) que d'autres projets ont déclarées dans la section "accueil et référence".

Enfin, un projet nous parle de l'expérimentation de programmes nouveaux "bâtis dans le milieu", dans le cadre du plan de renouvellement de la formation générale.

le budget.

On trouvera dans le tableau suivant la ventilation du budget total des projets d'Insertion selon la provenance des fonds.

		$	%
1	Budget spécifique de la D.G.E.A. accordé en vertu d'une D.G.E.A.-1 dans le cadre du programme d'Insertion - - - - - -	1192 322	25.3
2	Budget spécifique de la D.G.E.A. accordé en vertu d'une D.G.E.A.-1 dans le cadre du programme de Formation générale renouvelée -	101 054	2.1
3	Budget accordé au S.E.A. par la Commission scolaire à partir des montants que celle-ci vient chercher au MEQ, en vertu des articles 1-2 et 3 des règles budgétaires du primaire-secondaire pour les élèves inscrits au 30 septembre -	2425 426	51.5
4	Budget accordé au S.E.A. par la Commission scolaire en vertu des montants obtenus par celle-ci auprès de la Direction régionale du MEQ dans le cadre du programme d'Insertion sociale et professionnelle des jeunes adultes - - -	320 817	6,8
5	Budget supplémentaire accordé au S.E.A. par la Commission scolaire à partir de ses fonds d'opération courante - - -	54 600	1.2
6	Montant pris à même l'enveloppe globale - - - - - - - - - - -	251 672	5.3
7	Montant pris sur les surplus provenant des opérations de l'année en cours -	71 448	1.5
8	Montant pris sur des surplus provenant des années antérieures -	50 134	1.1
9	Montant pris à même des budgets du poste 58 - - - - - - - - -	103 610	2.2
10	Autre budget dont a pu bénéficier votre projet grâce à des ententes avec des organismes de votre milieu - - - - - - - - -	0	0.0
11	Autres sources de financement - - - - - - - - - - - - - - - - - -	136 410	2.9
Total:	- -	4707 413	100,0%

Comme je le signalais en avant-propos, ces données n'ont pour moi aucune signification particulière. Je laisse donc le soin aux spécialistes de vérifier s'il s'y révèle quelque irrégularité ou agréable surprise. J'ajoute cependant quelques précisions sur le contenu de la catégorie # 11, "autres sources de financement". Cette catégorie résiduelle est occupée pour plus de la moitié par un seul projet qui est fortement financé (53% de son budget total) par un projet du Service externe à la main-d'oeuvre du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du Revenu. Les autres sources de financement inclues dans cette catégories sont, en ordre décroissant, "montant injecté par la Commission scolaire mais pas directement administré par le Service d'éducation aux adultes", "accueil et référence", "financement accordé pour un conseiller pédagogique à mi-temps au poste 19 300", "frais d'inscription défrayés par les élèves", "frais d'inscription des autres formations" et finalement "développement pédagogique".

Les réponses à une deuxième question portant sur le budget nous permettent de voir à quelles activités ont été affectés les fonds.

PROVENANCE DES FONDS / TYPES D'ACTIVITES	(selon les catégories du tableau précédent) 1 à 8	9	10	11	TOTAL
SENSIBILISATION ANIMATION, etc.	198 776$. 4,2 %	10 676$ 0,2%	$ %	0.$ 0,0%	209 452$. 4,4%
ACCUEIL ET REFERENCE	248 929$ 5,3%	26 251$ 0,5%	$ %	7 822.$ 0,8%	1 002$ 6,6%
CONSCIENTISATION	192 565$ 3,4%	2 792$ 0,1%	$ %	7 822$ 0,8%	20 169$ 4,3%
FORMATION	0 337 041$ 7,4%	250$ 0,0%	$ %	8 715$ 0,2%	82 086$ 71,6%
PLACEMENT	107 848$ 2,3%	1 685$ 0,0%	$ %	0$ 0,0%	109 533$ 2,3%
PREVENTION	143 083$ 3,0$	0$ 0,0%	$ %	0$ 0,0%	143 083$ 3,0%
AUTRES ACTIVITES	295 675$ 6,3%	55 083$ 1,2%	$ %	14 000$ 0,3%	64 758$ 7,8%
TOTAL	529 407$ 45,9%	96 737$ 8,0%	0 $ 0,0 %	98 439$ 2,1%	4 725 083$ 100,0%

Les activités de formation proprement dites raflent donc 71,6% du budget total, le reste étant distribué en fragments à peu près égaux entre les diverses autres activités. On remarque par ailleurs que les catégories 1 à 8 regroupées représentent 95,9% du budget total.

J'ai repris le même tableau en considérant chaque colonne budgétaire de façon indépendante pour voir si, selon la provenance des fonds, ceux-ci seraient affectés à des activités différentes.

PROVENANCE DES FONDS / TYPES D'ACTIVITES	1 à 8	9	10	11	TOTAL
SENSIBILISATION ANIMATION,etc.	198 776$ 4,4%	10 676$ 11,0%	$ %	0$ 0,0%	209 452$ 4,4%
ACCUEIL ET REFERENCE	248 929$ 5,5%	26 251$ 27,1%	$ %	37 822$ 38,4%	313 002$ 6,6%
CONSIENTISATION	162 555$ 3,6%	2 792$ 2,9%	$ %	37 822$ 38,4%	203 169$ 4,3%
FORMATION	3 373 041$ 74,5%	250$ 0,3%	$ %	8 795$ 8,9%	3 382 086$ 71,6%
PLACEMENT	107 848$ 2,4%	1 685$ 1,7%	$ %	0$ 0,0%	109 533$ 2,3%
PREVENTION	143 083$ 3,2%	$ 0,0%	$ %	0$ 0,0%	143 083$ 3,0%
AUTRES ACTIVITES	295 673$ 6,5%	55 083$ 56,9%	$ %	14 000$ 14,2%	364 756$ 7,8%
TOTAL	4 529 907$ 100, 1%	96 737$ 99,9%	$ %	98 439$ 49,9%	4 725 083$ 100,0%

C'est effectivement le cas. L'argent provenant des sources 1 à 8 regroupées est majoritairement affecté aux activités de formation (74,5%) le reste étant à peu près également subdivisé entre les autres activités. Les fonds de la catégorie #9, i.e. les montants pris à même des budgets du poste 58, sont plutôt dirigés vers les "autres activités" (56,9%), l'accueil et référence (27,1%) et la sensibilisation (11%). Les fonds provenant d'autres sources de financement,catégorie # 11, sont eux surtout dirigés vers l'accueil et référence, et la consientisation (76,8% au total) .

frais d'inscription et de formation.

A la périphérie de ces considérations budgétaires, nous avons vérifié si les projets d'Insertion avaient des frais d'inscription et de formation. Dans un cas comme dans l'autre, une faible minorité(9,7%) des projets imposent de tels frais aux jeunes.

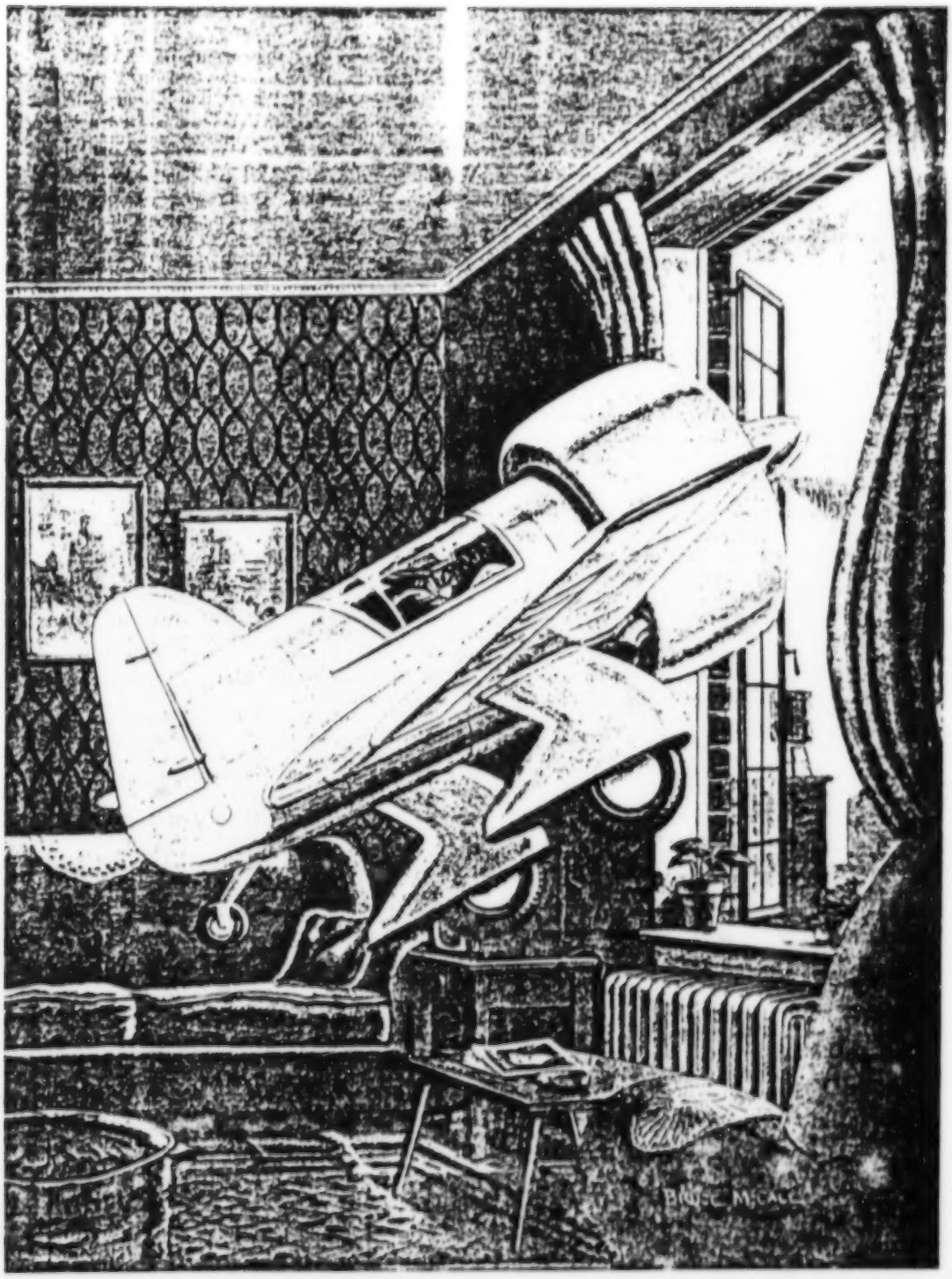

DE L'AIR DE L'AIR

suggestions et propositions.

Un questionnaire qui s'adresse à un ensemble de projets et qui veut faire ressortir de leur diversité un profil global ne peut certes permettre à chacun d'exprimer toutes les nuances de son initiative. Or, contrairement à d'autres questions ouvertes qui se trouvaient dans le questionnaire, j'ai été frappé en lisant celles où l'on demandait aux responsables de projet de nous dire "à partir de ce qu'ils ont vécu, s'ils ont des suggestions ou des propositions à faire au ministère de l'Education en vue d'améliorer le programme d'Insertion". J'ai en effet trouvé à cette question des réponses (68% des projets y ont répondu) qui me semblaient contenir une certaine émotivité (toute relative, bien sûr) que je n'avais pas rencontrée ailleurs. Alors pour éviter de mettre la voix fluette et très parisienne du lieutenant Rip Masters dans la bouche de John Wayne ou tous autres erements naïfs dûs à la postsynchronisation, j'ai décidé de transmettre directement au ministère ces suggestions et recommandations, afin que chacun puisse sentir tout ce qui s'y trouve comme réclamations et enthousiasme.

Abolir les frais d'inscriptions pour cette clientèle. Ce qui éviterait les transferts de fonds entre M.A.S. et M.E.Q. et s'implifierait les procédures administratives: EX: reçus

1. Négocier une entente avec le Fédéral à l'effet d'autoriser les étudiants bénéficiant d'allocation de chômage à suivre les cours de jour sans perte d'allocation.

2. une allocation plus généreuse des ressources humaines en formation pour permettre une plus grande fréquence d'intervention auprès des jeunes ayant de la récupération à recevoir.

Comme le groupe est constitué de jeunes adultes décrocheures ayant pour la plupart les mêmes problèmes et les mêmes expériences, il serait SOUHAITABLE que dans un groupe donné on retrouve (à 50% peut-être) d'autres adultes plus âgés. Ceci permettrait, à notre avis, une meilleure réinsertion des jeunes, les plus vieux devenant des éléments stabilisateurs du groupe et à certains égards des soutiens pour les plus jeunes.

Elargir la subvention du Ministère de l'Education, afin que celui qui ne reçoit pas de Bien-être social et qui s'intègre à un projet de raccrocheurs puisse bénéficier d'une forme d'aide financière dans la poursuite de ses études pour atteindre son objectif professionnel.

Que le Service de l'Education des Adultes administre en totalité le projet des "décrocheurs identifiés".

Que la Direction générale de l'éducation des adultes:

- favorise des rencontres régionales, provinciales, dans le but de partager, d'échanger et d'apporter des éléments de solution au projet des jeunes adultes.

Que le Ministère de l'éducation du Québec maintienne son aide financière de 150$ aux jeunes adultes défavorisés.

Que le Ministère de l'éducation du Québec augmente les subventions pour l'embauche de personnels spécialisés afin de mieux encadrer les jeunes adultes.

Que le Ministère de l'éducation du Québec perfectionne les intervenants au projet des jeunes adultes.

De la façon dont se déroule les choses provincialement, aurons-nous encore notre mot à dire à l'Éducation des adultes?

- Accorder des allocations financières aux étudiants de 18 ans et plus revenus aux études à temps complet après abandon de celles-ci, durant au moins 6 mois.

Nous ne croyons pas apporter de corrections majeures à notre projet en ce qui a trait à la formation générale.
Nous en sommes cette année à notre deuxième année d'expérience dans ce domaine. Nous croyons essentiel de maintenir les ajouts que nous avons effectué cette année au niveau du conseiller en orientation et du suivi étudiant.

Nous pensons cependant qu'il serait important que les raccrocheurs puissent avoir accès au secteur professionnel des SEA. Nous présenterons un projet à ce sujet.

Pour l'année 83-84, nous avions présenté un projet FPE s'adressant aux jeunes. Ce projet n'avait malheureusement pas été retenu. Nous avons l'intention de le représenter parce que nous sommes toujours convaincus qu'il répond aux besoins d'une partie de cette clientèle.

- nous croyons que la coordination DGR et DGEA pourrait être meilleure (plus claire dans ces orientations).

- il aurait été souhaitable que les commissions scolaires aient été impliquées et consultées avant que ces projets soient lancés par le gouvernement. Il y a eu peu de temps pour réagir ce qui n'a pas permis de mettre sur pied une structure d'intervention comme on l'aurait souhaité.

- améliorer la synchronisation des programmes et messages entre les ministères MEQ et MMSR.

- établir des règles uniformes pour l'accessibilité des candidats à ces programmes.

- que soient reconnues toutes les activités ou les interventions jugées valables et pouvant servir à prévenir les décrochages. Voir à promouvoir ce genre d'activités et d'intervention.

Que l'on attache plus d'importance à la nécessité de travailler auprès du jeune décrocheur sur la connaissance de soi et que l'on s'attarde d'avantage à améliorer son «savoir être» par des activités appropriées plutôt que de repenser à la scolariser s'il n'est pas prêt.

Le retour à l'école pour le jeune décrocheur ne doit pas signifier nécessairement un retour aux matières académiques.

Sur les 55 inscrits cette année chez nous, huit (8) ont voulu faire de l'académique et après un an dans OP-AC (opération-accrochage) vingt-deux (22) de plus veulent y retourner l'an prochain. Les autres ne veulent rien savoir mais ont le goût de poursuivre avec OP-AC.

- Maintien de l'appui financier pour le jeune qui revient à l'école

- Maintien du perfectionnement des intervenants

- Maintien et consolidation du P.I.S.P.J. pour plusieurs années (EX: plan quinquennal)

- Privilégier le support financier aux SEA pour les clientèles en processus de formation discontinu

L'expérience, telle que nous l'avons vécue chez nous cette année, s'est avérée des plus positives. Il serait essentiel que les organismes qui se verront attribuer des budgets spéciaux, en soient avisés dans les plus brefs délais.

L'an dernier, la réponse fut tardive (27 juin) de sorte que l'organisation n'a pu se faire comme on la prévoyait.

Assurer un financement qui nous permette d'offrir des activités de formation à des groupes ne dépassant pas 15 étudiants.

- Faire connaître le plus tôt possible les règles du jeu pour l'année 1984-85. (Avant mai).
- Que les règles de fonctionnement "E.P.S.V." de la D.G.E.A. s'appliquent aux classes dites pour décrocheurs.
- Que le volume d'activités générées par les classes dites pour décrocheurs s'ajoutent au volume d'activités du S.E.A.
- Que les heures de formation générées par l'enveloppe de l'insertion sociale et professionnelle soient reconnues et comptabilisées dans le nombre total des heures d'activité du S.E.A.

Que nous ayons plus de latitude dans le choix - des jeunes - qui ont

- peur d'être coupé de leur allocation bien-être (ou assurance chômage)
- que tous les Ministères s'entendent pour les critères de sélection.

Attendu que cela s'adresse à une clientèle un peu marginale - qui ne fonctionne guère dans un système de grosses polyvalentes, mais qu'avec les structures de l'Éducation des adultes

- décloisonnement, cours près du marché du travail, et surtout "l'enseignement par objectif".

Les formules s'adaptent et plaisent à ces jeunes un peu différents des masses de leur âge.

- Garder dans ses priorités les projets et ses services offerts en insertion sociale.

- Favoriser par des budgets spéciaux le regroupement et le perfectionnement des animateurs ou formateurs dans ces projets.

- Que chaque SEA ait un montant de base affecté à l'insertion des jeunes adultes.
- Selon la clientèle, avoir la possibilité d'obtenir des budgets additionnels (demandes spéciales).
- Que les régions classées défavorisées aient un montant de base supplémentaire.
- Que les mandats des secteurs régulier et adulte dans ce dossier soient clarifiés: Ex: Secteur régulier: préventions
  " adultes: -récupération
  -formation

1) Préciser les valeurs et les styles d'apprentissage des jeunes adultes (décrocheurs)

2) Donner de la flexibilité:
   a) à l'admission au 30 septembre
   b) aux matières obligatoires
   c) aux sessions d'examens

3) Rendre créditables des expériences vécues.

4) Développer les volets:
   - insertion sociale
   - insertion professionnelle

5) Favoriser l'apprentissage: - par objectif
   - individuel
   - sur mesure

6) Financer des lieux autres que scolaires.

7) Impliquer l'autre partenaire qu'est l'industrie.

8) Evaluer les expériences actuelles

Faire une publicité qui s'adresserait aux jeunes de toute catégorie et non pas particulièrement à ceux bénéficiant d'aide sociale.

Offrir possibilité de temps plein, temps partiel de jour et/ou de soir afin de faciliter un retour progressif aux études.

- Budget permettant d'opérer sur 12 mois
- Éviter la concurrence inter programmes (école, milieu actuel jeune volont.
- Ne pas limiter la possibilité des jeunes à entrer à l'aide sociale
- "Ouvrir" les prêts et bourses au secondaire

Que le M.E.Q. prenne position clairement sur le fait suivant:

1) Les décrocheurs potentiels sont de la clientèle jeune.

2) Les décrocheurs identifiés sont des adultes et doivent être servis par les S.E.A.

3) Que les budgets inhérents soient transférés aux S.E.A.

EDUCATION

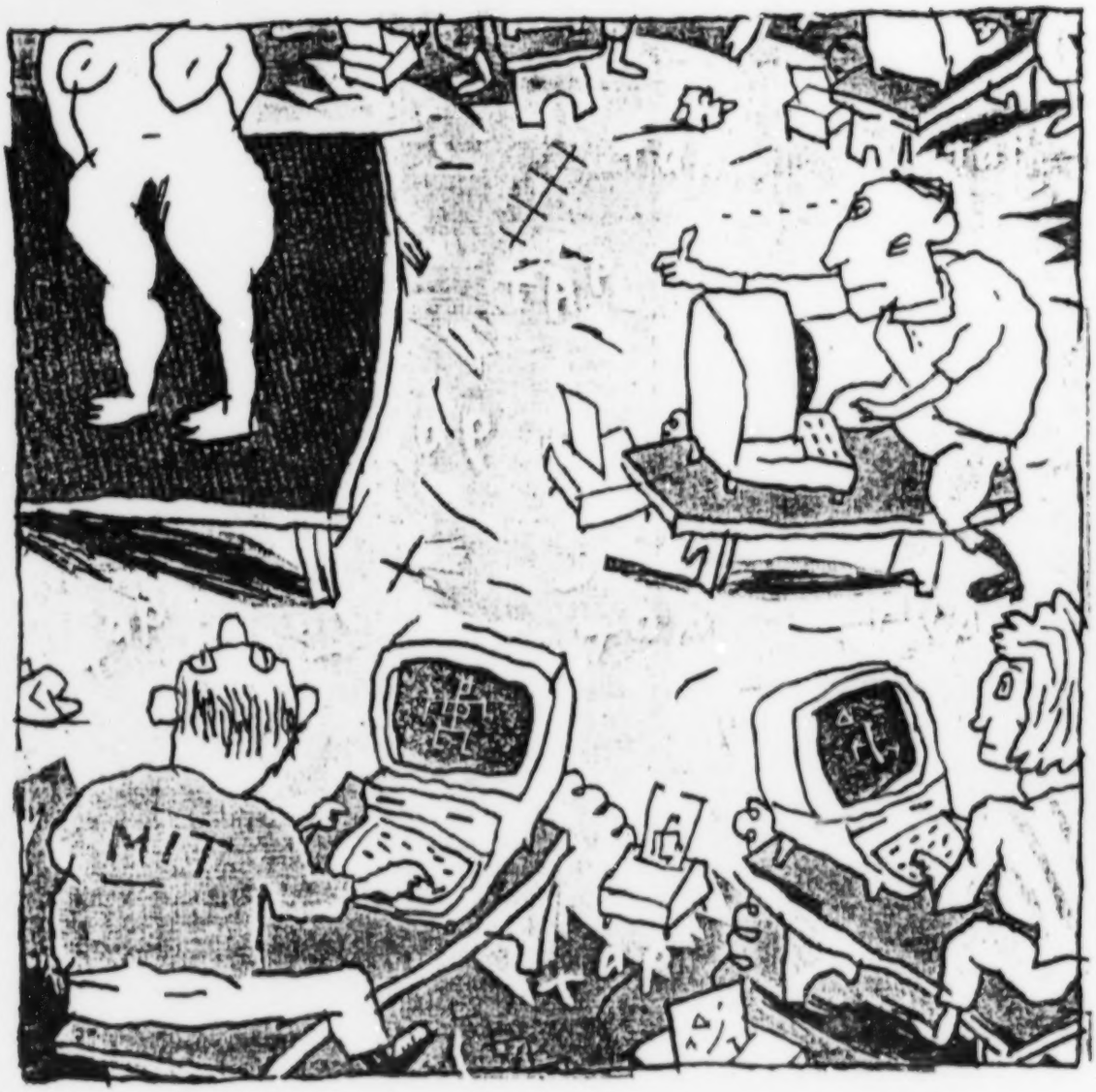

conclusion.

TERMINALE

En addenda aux quelques tableaux sur les activités des projets d'Insertion, il m'a semblé intéressant de présenter la liste graduée de ces activités selon le nombre d'heures-service total consacré à chacune de ces activités. Cette liste a l'avantage de respecter le poids réel de chaque activité pour l'ensemble des projets (contrairement à la moyenne par projet "pratiquant" qui elle, élimine ce poids global).

Activités (1)	Heures-service au total	
	N	%
- Formation générale conduisant à la reconnaissance	278 565	81,0
- Accueil et référence	17 290	5,0
- Sensibilisation	8 140	2,4
- Formation professionnelle	7,840	2,3
- Conscientisation	7,776	2,3
- Autres activités	7 020	2,0
- F.P.E.	6 480	1,9
- Prévention	5,543	1,6
- Alphabétisation	2 616	0,8
- Placement	1 423	0,4
- Stage en entreprise	1,128	0,3
	343 821	100,0%

Somme toute on pourrait croire que Condorcet tirait la conclusion de cette première année de projets d'Insertion sociale et professionnelle des jeunes lorsqu'il déclarait devant l'Assemblée Législative en avril 1792:

"Nous avons observé enfin, que l'instruction ne devait pas abandonner les individus au moment où ils sortent des écoles; qu'elle devait embrasser tous les âges; qu'il n'y en avait aucun où il ne fût utile et possible d'apprendre, et que cette seconde instruction est d'autant plus nécessaire, que celle de l'enfance a été resserrée dans des bornes plus étroites. C'est là même une des causes principales de l'ignorance où les classes pauvres de la société sont aujourd'hui plongées!"

(1) Il y a bien eu quelques heures-service consacrées à l'éducation populaire ou à l'animation communautaire par exemple, mais elles ne figurent pas dans la liste en raison de leur marginalité.

Par contre, si Condorcet vivait au Québec en 1984, il se dirait probablement que les projets sont un succès, il constaterait comme nous que les décrocheurs raccrochés ne décrochent presque plus (11% seulement), mais il se poserait sans doute quelques questions sur l'ensemble du système d'instruction publique ("un devoir de la société à l'égard des citoyens") qu'il avait si éloquemment proposé.

Il se dirait peut-être que si les projets remède fonctionnent bien, la maladie éducative elle, demeure. Et donc, à moins que d'autres mesures ne s'appliquent, les projets d'Insertion continueront d'être alimentés bon an, mal an, par l'école "régulière" qui se chargera de fournir des troupes fraîches de décrocheurs. Et les projets d'Insertion continueront, avec un légitime souci de rentabilité, d'offrir une école renouvelée, exigeante mais aux petits soins, à la crème des décrocheurs, ceux qui n'ont pas encore perdu espoir, motivation et capacités. Et cette chaîne de décrocheurs-raccrocheurs continuera de bien fonctionner pendant que ceux qui ne décrochent pas continueront de s'ennuyer et que ceux qui décrochent vraiment resteront dans l'ombre.

Le 20 avril 1792, Condorcet était interrompu dans la présentation de son projet d'instruction publique à la Législative par Louis XVI venu proposer à l'Assemblée de déclarer la guerre. Aujourd'hui, la rupture serait sans doute moins brutale et on peut supposer que Condorcet se ferait simplement tirer de ses réflexions dubitatives par le premier ministre qui lui rappellerait délicatement comme il le faisait le 2 avril 1984 sur les ondes de "7 heures Bonhomme" que, après tout, ces projets ne sont destinés qu'aux jeunes en difficulté; les autres, crise pas crise, continuent de fonctionner dans la société, de s'en sortir.